

Les programmes européens 2007/2013 en Midi-Pyrénées

Mai 2011

Visites de projets soutenus par
l'Union européenne dans le Lot

DOSSIER de PRESSE

Le Joli mois de l'Europe en Midi-Pyrénées

Mai 2011

Visites de projets
soutenus par l'Union européenne
dans le Lot

Le joli mois de l'Europe en Midi-Pyrénées

Les projets soutenus dans le Lot

Les projets visités

D'autres exemples de projets dans le Lot

La stratégie de l'Europe en Midi-Pyrénées

La politique de cohésion et la politique de développement rural / Les chiffres clés dans le Lot

Le fonctionnement des programmes européens en Midi-Pyrénées

Infos pratiques

Glossaire, contact

Le Joli mois de l'Europe en Midi-Pyrénées

En mai, c'est le joli mois de l'Europe en Midi-Pyrénées.

De nombreuses associations et institutions organisent des manifestations pour fêter l'Europe : balade européenne à vélo, spectacles, café-débat, concerts, expositions, visites, villages européens, dégustations... il y en a pour tous les goûts.

Retrouvez le panorama de toutes les manifestations en Midi-Pyrénées et dans le Lot sur :

> www.europe-en-midipyrenees.eu/le-joli-mois



Désormais, chaque année, le joli mois de l'Europe en Midi-Pyrénées proposera le programme de toutes les manifestations sur l'Europe organisées dans notre région.

Midi-Pyrénées reprend ainsi une initiative originale née en Aquitaine l'année dernière.

La journée de l'Europe...

... est fêtée le 9 mai par tous les européens en hommage à la déclaration Schuman du 9 mai 1950.

Le 9 mai 1950, Robert Schuman, alors Ministre français des Affaires étrangères, appela à la mise en commun de la production de charbon et d'acier de la France, de l'Allemagne et d'autres pays européens.

Sa déclaration est devenue symboliquement l'origine de la construction européenne.

Jeudi 5 mai à 10h

Visite du réseau de chaleur au bois des Quatre-Routes

Le SYDED est un syndicat mixte qui regroupe des communes, des groupements de communes (syndicats, communautés de communes), ainsi que le Conseil Général du Lot.

La gestion des réseaux de chaleur relève de l'une de ses compétences : le traitement des déchets. Les réseaux de chaleur utilisent en effet comme combustible des déchets de bois récupérés dans les déchetteries du département, les palettes et caquettes non traités en particulier.

Le Grenelle de l'environnement a redonné des lettres de noblesse aux réseaux de chaleur en rappelant leur rôle indispensable pour le développement des énergies renouvelables et de récupération. Dans le contexte climatique et énergétique actuel, l'utilisation du bois de récupération comme combustible est une démarche concrète et exemplaire de développement durable.

Le réseau de chaleur cofinancé par l'Union européenne en 2007

Un réseau de chaleur permet la distribution de chaleur à plusieurs bâtiments (publics ou privés, collectifs ou individuels) par l'eau chaude circulant dans un réseau de canalisations enterrées.

Une chaudière au bois fournit l'énergie au réseau. Une chaudière fioul est prévue pour pallier les problèmes de maintenance ou de panne. La chaudière au bois est alimentée principalement par des plaquettes issues du broyage des déchets de bois non traités.

Ce type d'installation présente des avantages à plusieurs titres :

- pour l'environnement : par la valorisation énergétique d'une catégorie de déchets ; la promotion d'une énergie locale, renouvelable et non polluante ; la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- pour le développement économique : par la création d'activités et d'emplois au niveau local ;
- pour le progrès social : grâce à un tarif avantageux pour les utilisateurs et par la péréquation des tarifs à l'ensemble des utilisateurs.

Le réseau de chaleur des Quatre-Routes du Lot fait partie des deux premières installations créées par le SYDED. Le syndicat a pour objectif de créer une vingtaine d'installations de ce type dans le département.

Les résultats

Puissance produite : 1338 MWH

Longueur du réseau : 2100 m

80 abonnés sont reliés au réseau de chaleur : des bâtiments communaux (2 écoles, logement de l'école, local du club de foot), une maison de retraite, 33 logements sociaux et 42 maisons individuelles.

Les données clés du projet

. Le bénéficiaire

SYDED

. Le calendrier de réalisation

L'équipement fonctionne depuis octobre 2007

. Le coût total éligible du projet 298 810 €

. Les financements

Union européenne (FEDER)	123 549 €
<small>FEDER = Fonds Européen de Développement Régional</small>	
Conseil régional	35 040 €
Conseil général	31 378 €
Autre	17 520 €
Autofinancement	91 323 €

Jeudi 5 mai à 11h

Visite du pôle petite enfance à Vayrac

L'association de développement de la vallée de la Dordogne (ADVD) s'est engagée en 2008, dans le cadre de la politique territoriale portée par le Pays de la vallée de la Dordogne lotoise, dans l'élaboration d'un diagnostic territorial en vue de la signature d'un contrat Enfance Jeunesse.

Des conclusions tirées de cette étude, qui portait sur les huit communes du territoire de la communauté de communes du pays de Haut-Quercy Dordogne, est apparu un besoin accru de places d'accueil des plus jeunes enfants en structures collectives.

Ce constat résulte du dynamisme particulier du territoire, situé entre deux pôles d'emploi (Biars-Bretenoux et Brive) et à 15 minutes de l'aéroport Brive/Vallée de la Dordogne.

Le diagnostic a permis de positionner un réseau de structures d'accueil de ce type, au titre duquel sera construite la crèche de Vayrac. Dotée de locaux nouveaux, elle dispose désormais d'une capacité d'accueil augmentée.

L'investissement cofinancé par l'Union européenne

La construction fait la part belle aux procédés écoresponsables : chauffage par pompe à chaleur (géothermie par forage), multiplication des apports solaires par 3 puits de lumière et verrière, isolation aux normes techniques les plus récentes.

Il existe un système de récupération des eaux de pluie pour l'arrosage des espaces verts et les jeux d'eau extérieurs.

La crèche accueille 35 enfants âgés de 0 à 3 ans.

Une convention de mise à disposition à titre gracieux a été passée avec l'association « Cap jeunesse », gestionnaire de la crèche.

Les résultats

Le projet permet la pérennisation de 4 emplois et la création de 2 postes à temps plein dans l'association Cap Jeunesse.

Les tarifs nationaux arrêtés par la Caisse d'Allocations Familiales, dans le cadre d'une crèche parentale, permettent de moduler le coût du service en fonction des revenus des parents. Le pôle petite enfance permet de faciliter l'accès ou le maintien à l'emploi des parents et plus particulièrement des femmes.

Les données clés du projet

. Le bénéficiaire

Communauté de communes du pays du Haut-Quercy Dordogne

. Le calendrier de réalisation

Début du projet : juillet 2008
La crèche fonctionne depuis octobre 2009

. Le coût total éligible du projet

139 868 €

. Les financements

Union européenne (FEADER)	150 000 €
Etat	178 800 €
Conseil régional	131 250 €
Conseil général	100 000 €
CAF	253 899 €
Autofinancement	325 919 €

D'autres exemples de projets dans le Lot

La création d'entreprise



Le soutien de l'Union européenne permet à la SCOP Ozon' d'accompagner la création d'entreprise. C'est ainsi que la coutellerie Kermack a vu le jour à Belmont-Sainte-Foi.

Bénéficiaire : SCOP Ozon'

Lieux : Lot et Tarn-et-Garonne

Financement européen : FSE

Le développement des énergies renouvelables



Avec le soutien de l'Union européenne, la toiture des Jardins de Figeac a été recouverte de panneaux photovoltaïques et produit l'équivalent de la consommation électrique de 10 maisons.

Bénéficiaire : jardinerie Les Jardins de Figeac

Lieu : Figeac, Lot

Financement européen : FEDER

Le service de santé en milieu rural



Avec le soutien de l'Union européenne, les habitants des zones rurales accèdent à un service de santé de qualité et de proximité. Ainsi, la création d'un service essentiel à la population améliore la qualité de vie en milieu rural.

Bénéficiaires : Commune de Catus et Communauté de commune de Sud Bouriane

Lieux : Catus et Cazals, Lot

Financement européen : FEADER

La maison commune emploi-formation



Le soutien de l'Union européenne permet le développement de la maison commune emploi-formation (MCEF) de Figeac. Ainsi, la construction a été financée par le FEDER et les actions par le FSE.

Bénéficiaires : Maison commune emploi-formation Figeac

Lieu : Figeac, Lot

Financement européen : FEDER et FSE

Tous les projets financés par le FEDER et le FSE dans le Lot et en Midi-Pyrénées sont en ligne sur le site des programmes européens :

> <http://www.europe-en-midipyrenees.eu/web/Europe/2218-tous-les-projets-finances.php>

La stratégie de l'Europe en Midi-Pyrénées

Dans toutes les régions d'Europe, l'Union européenne finance des projets pour renforcer la compétitivité et le développement des territoires et réduire les écarts de développement entre les régions européennes.

Avec les programmes européens, l'Union européenne investira ainsi plus d'1,4 milliard d'euros en Midi-Pyrénées entre 2007 et 2013.

Deux politiques européennes encadrent les programmes européens, trois fonds les soutiennent :

- Le FEDER : Fonds Européen de Développement Régional
- Le FSE : Fonds Social Européen
- Le FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

La politique de cohésion en Midi-Pyrénées

> Objectif « Compétitivité régionale et emploi » soutenu par le FEDER et le FSE 621 millions d'euros en Midi-Pyrénées

Les programmes « Compétitivité régionale et emploi » soutiennent en priorité la recherche, l'innovation, le développement durable, les technologies de l'information et de la communication, le transport ferroviaire régional, l'emploi, la formation professionnelle, l'insertion et la cohésion sociale, notamment dans les quartiers urbains sensibles.

> Objectif « Coopération territoriale européenne », soutenu par le FEDER

La coopération transfrontalière : Espagne-France-Andorre / 168 millions d'euros*

La coopération transnationale : SUDOE / Sud-ouest européen / 99 millions d'euros*

La coopération interrégionale / 321 millions d'euros*

* montants pour la zone de coopération

La politique de développement rural en Midi-Pyrénées

> Développement rural soutenu par le FEADER 862 millions d'euros en Midi-Pyrénées

Pour la période 2007/2013, la politique de développement rural se renouvelle et s'intéresse à l'environnement et à toute l'économie rurale. Elle soutient également les agriculteurs, notamment dans leur prise en compte de l'environnement et dans l'amélioration de la compétitivité des secteurs agricole et forestier.

Les chiffres clés dans le Lot

Depuis 2007, les fonds européens ont investi plus de 69 millions d'euros dans le Lot.

FEDER : plus de 130 projets ont bénéficié de plus de 11 millions d'euros du Fonds européen de développement régional (FEDER).

FSE : plus de 120 projets ont bénéficié de plus de 4 millions d'euros du Fonds social européen (FSE).

FEADER : plus de 54 millions d'euros de Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) ont été investis dans le Lot.

Le fonctionnement des programmes européens

L'Union européenne délègue la gestion de ces programmes aux niveaux national et régional.

Ainsi, après déclinaison de la stratégie européenne au niveau régional, adoption des types d'actions financées et des critères de sélection, ce sont les partenaires régionaux qui sélectionnent les projets.

La sélection des projets

Les projets sont sélectionnés collégalement par le comité régional de programmation qui se réunit en moyenne tous les deux à trois mois.

Le comité de programmation est coprésidé par le préfet de la région Midi-Pyrénées et le président du Conseil régional Midi-Pyrénées et composé de l'ensemble des partenaires régionaux, notamment : la préfecture de région et les préfectures de départements, le Conseil régional, les Conseils généraux, le Conseil économique et social régional, la Direction régionale des finances publiques (DRFIP), les chambres consulaires et les services instructeurs compétents.

> *Prochain comité de programmation le 5 juillet 2011*

La gestion des programmes

Le préfet de la région Midi-Pyrénées est l'autorité de gestion des programmes : il est responsable de leur mise œuvre.

Pour la période 2007/2013, le préfet de région a délégué la gestion d'une partie du programme à des collectivités et des organismes selon leurs compétences.

Ainsi, le Conseil régional Midi-Pyrénées, sept Conseils généraux, des PLIE et des OPCA sont gestionnaires délégués d'une partie des programmes européens. Leurs services instruisent les dossiers correspondant à leurs compétences.

Tous les partenaires se retrouvent ensuite en comité de programmation pour la sélection des projets.

Le suivi des programmes

Le suivi des programmes est assuré par un large partenariat (européen, national, régional) qui se réunit deux fois par an en comité.

Le comité de suivi s'assure de l'efficacité et de la qualité de la mise en œuvre des programmes.

Il est coprésidé par le préfet de région et le président du Conseil régional et réunit :

- les représentants de la Commission européenne ;
- les représentants des instances nationales: la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR), le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi et le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche ;
- les partenaires régionaux : la préfecture de région et les préfectures de départements, le Conseil régional, les Conseils généraux, les députés européens, la Direction régionale des finances publiques (DRFIP), les chambres consulaires.

> *Prochain comité de suivi le 29 juin 2011 à Toulouse*

Glossaire

FEDER : Fonds Européen de Développement Régional

FSE : Fonds Social Européen

FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

OPCA : Organisme Paritaire Collecteur Agréé

PLIE : Plan local d'insertion et l'emploi

Contacts

Lydie FABRE-BOTTERO

05 65 23 10 60

lydie.fabre-bottero@lot.gouv.fr

Chargée de la communication interministérielle

Préfecture du Lot

Mathilde BLAYA

05 34 45 33 28

mathilde.blaya@midi-pyrenees.pref.gouv.fr

Préfecture de la région Midi-Pyrénées / Mission Europe

L'espace presse du site des programmes européens en Midi-Pyrénées

> <http://www.europe-en-midipyrenees.eu/espace-presse>